

L'approche écosystémique des pêches bénéficie aux poissons, aux pêcheurs et aux communautés vivant de la pêche !

Les principes fondamentaux de l'AEP

- Les relations écologiques entre les espèces devraient être maintenues.
- La gouvernance devrait garantir le bien-être et l'équité des hommes comme de l'écosystème.
- Les pêches devraient être gérées afin de limiter leur impact sur l'écosystème à un niveau acceptable.
- Les mesures de gestion devraient être compatibles dans l'ensemble de la distribution de la ressource.
- Un principe de précaution en matière de prise de décision et d'action est nécessaire du fait du caractère incomplet des connaissances sur les écosystèmes.



INSTITUTE OF MARINE RESEARCH



Norad

LE PROJET

EAF-NANSEN

www.eaf-nansen.org

Aider les pays en voie de développement à mettre en œuvre l'approche écosystémique des pêches